

Le rapport Couderc, révélateur de la société guadeloupéenne du début du xx^e siècle

par
Benoît Fricoteaux

IMPORTANTCE HISTORIQUE D'UNE PROBLÉMATIQUE POLITIQUE/JUSTICE

Auditions de la commission parlementaire tenues principalement du 26 février au 15 mars 1909 pour examiner l'opportunité de la levée de l'immunité parlementaire d'un député guadeloupéen au faite de sa puissance, le rapport Couderc semble exemplaire à un double titre. D'une part, au regard de l'histoire de la troisième République, il nous invite, à près d'un siècle d'intervalle, à revisiter les arcanes de la morale politique aujourd'hui sur la sellette, grâce à nos petits juges, lassés des indignités répétées d'une magistrature aux ordres, et par ailleurs, il nous permet de plonger au cœur d'un petit morceau très particulier de la République française, puisqu'il s'agit d'un échantillon colonial, c'est-à-dire, d'une parcelle de souveraineté partagée entre le désir d'identification au centre, et une réalité fondamentalement décalée.

Aussi, peut-on se demander, dans la perspective qui est la nôtre, celle de l'historien du discours, s'il est possible de recomposer la réalité culturelle de la Guadeloupe du début du siècle, à travers une mosaïque de témoignages pas nécessairement sincères ? Plus précisément, au cœur des minutes de ce rapport exemplaire, dont on trouvera d'amples extraits en annexe, en quoi, par-delà l'affaire Légitimus, dont ces documents se font l'écho, la commission Couderc, ne dresse-t-elle pas avant tout un réquisitoire singulier contre les travers de la société coloniale, et donc en filigrane, un acte d'accusation (presque) involontaire, contre l'hypocrisie instituée d'une République qui se conçoit alors comme triomphante ? Plus avant, on sera susceptible de mesurer jusqu'où, le portrait qui se dessine ici, ne comporte pas, *mutatis mutandis*, quelques traits de ressemblance caractéristiques avec la société de cette fin de millénaire ?

UN CONTEXTE DE FIN DE RÈGNE POUR LÉGITIMUS

Rappelons brièvement quelques faits¹. Hégesippe Légitimus, né le 8 avril 1868, fils d'un agriculteur et marin pêcheur disparu en mer, de Marie-Galante, ancien élève du lycée de Pointe-à-Pitre², constitue une base crédible pour incarner l'aspiration vers le haut de la masse noire et méprisée de la Guadeloupe coloniale. Membre du Comité de la Jeunesse Républicaine, excellent rhéteur, à l'origine de la création du journal « Le Peuple »³, le 14 juillet 1891, l'ascension de ce « requin », suivant l'expression des mulâtres, apparaît fulgurante au regard de son jeune âge. Conseiller général du canton du Lamentin dès 1894, il est élu député de la 2^e circonscription de la Guadeloupe en 1898, contre Auguste Isaac, député mulâtre, avant de devenir maire de la Pointe-à-Pitre en 1904.

Mise à part la tentative infructueuse de son précurseur (au regard de la couleur de peau), Davis David en 1885 contre Gaston Gerville-Réache⁴, Hégesippe Légitimus est le premier député noir de la Guadeloupe, et sa démarche, hautement symbolique, s'identifie à l'émergence de l'idée socialiste en Guadeloupe, imprégnée de guesdisme, c'est-à-dire d'une social-démocratie à caractère marxiste, favorisant le thème de la lutte des classes mais aussi valorisant le rôle de l'État⁵. A cette matrice, et c'est probablement là, son originalité, s'intègre étroitement la thématique de la race, béliet commode pour ouvrir la brèche et asseoir la popularité du « terrible troisième », le nouveau parti émergent sur la scène guadeloupéenne.

Ceci étant, au-delà de la complexité de l'itinéraire politique exceptionnel de Légitimus, un personnage-clé doit être mis en valeur, tant au moment de la phase d'ascension, notamment à partir de 1899, lorsque Légitimus se rapproche des socialistes indépendants⁶, qu'à celui du déclin, à partir de 1906, lorsque la rupture intervient entre les deux hommes. Il s'agit du métropolitain Gérard-Richard, personnage haut en couleur, éminemment ambigu et sans doute représentatif des contradictions des hommes politiques de ce temps.

1. On pourra se reporter avec profit à la contribution d'Emmanuel TERREE, pp. 351-361, *In* Jacques ADELAIDE-MERLANDE (sd) *L'Historial Antillais*, Vol. IV, Dajani, 1982, ainsi qu'à la thèse de Philippe CHERDIEU, *La vie politique en Guadeloupe, L'affrontement Boisneuf-Légitimus (1898-1911 :)*. 2 T. Paris, IEP, 1981.

2. Sa vocation à lutter contre les injustices, semble se cristalliser le jour où il prend la défense d'un jeune lycéen noir, ayant reçu un coup de pied de la part d'un répétiteur mulâtre. La part d'un tel événement dans la vie de Légitimus peut être discutée, mais sa valeur symbolique, et son statut de « trace mémorielle » ne peut guère être mis en doute.

3. Dont le titre reprend celui du journal de Proudhon en 1848. La référence n'est évidemment pas neutre. Pierre Joseph Proudhon, né en 1809 et auteur entre autre de la célèbre formule « La propriété, c'est le vol » est suivant l'heureuse définition de Maurice AGULHON, « un franc-tireur du camp démocratique », *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, NHFC - 8 - Seuil 1992, p. 121. Le caractère libertaire et mutualiste du socialisme légitimiste paraît souvent, et singulièrement dans les années 1890, emprunté à la pensée du foisonnant philosophe.

4. Voir à ce sujet Lucien-René ABENON, *Les luttes électorales et la vie politique de la Guadeloupe de 1880 à 1885*. Paris, Mémoire de DES, 1961.

5. Cf. l'ouvrage de Michel WINOCK, *Le socialisme en France et en Europe. XIX^e siècle-XX^e siècle*. Seuil, 1992.

6. Millerand intègre alors le gouvernement de Défense républicaine de Waldeck-Roussseau.